



JALMALV
Loire-Océan

Le Lien

Mars
2009

N°49

EDITORIAL

LE VIEILLARD ET LE VERMISSEAU

Depuis que je suis accompagnant à Jalmalv, il m'a été donné de ne fréquenter que les maisons de retraite. Cette fréquentation m'a permis de côtoyer régulièrement des personnes d'un grand âge, voire d'un très grand âge. Je mesure donc, presque physiquement, ce qu'est de continuer à vivre dans un corps à ce point "usé". Marcher, par exemple, est alors un exercice si périlleux qu'il ne peut être entrepris que très lentement et souvent à l'aide d'un déambulateur (d'un déambulenteur!).

Je constate que la rigidité de notre corps est alors telle, que simplement se lever de son siège, ou s'y réinstaller, doit mobiliser toute notre attention et notre énergie. Se baisser pour ramasser quelque chose devient une prouesse!

Il m'est arrivé, un soir d'automne de traverser un jardin public à la nuit tombante, non loin d'une maison de retraite. En face de moi arrivait une personne et, au fur et à mesure qu'elle s'approchait, je m'aperçus que c'était un monsieur d'un très grand âge qui déambulait lentement avec, dans chaque main, une canne.

Soudain il s'arrêta et instinctivement j'en fis autant. Quand je dis "soudain il s'arrêta" je devrais plutôt dire "lentement il s'arrêta". Prenant appui sur la canne de gauche pour stabiliser son équilibre il observait à terre quelque chose qui semblait l'intriguer. Lentement, de l'extrémité de sa canne libre, il tourna et retourna "la chose" puis, mettant les deux cannes dans sa main gauche, il entrepris de se plier vers le sol pour atteindre l'objet en question. J'ai aussitôt pensé l'aider pour lui éviter cette manoeuvre pour lui si dangereuse mais, me ravisant, je me dis que le mieux était encore de respecter, dans l'instant, sa relative autonomie.

Le temps qu'il mit pour que son corps accepte de se plier suffisamment et que sa main tremblante lui permette de saisir "la chose" entre le pouce et l'index me parut infini. Puis il entrepris de se redresser et, alors qu'il était sur le point de pouvoir l'observer, "la chose" lui échappa ! Spontanément je m'entendis prononcer "Ah ! m..." tant j'aurais aimé lui éviter de recommencer son pénible et périlleux exercice.

Finalement ayant reconnu ce qu'était "la chose" il se pencha à nouveau vers le sol et la déposa délicatement sur le bord du chemin pour ne pas l'écraser et la mettre ainsi en sécurité. C'était un gros ver de terre. Sa tâche accomplie le vieil homme poursuivit son chemin...

Ce récit vous évoquera peut-être ce lieu commun de l'ancêtre courbé par le poids des ans et se penchant de plus en plus vers cette terre, cet humus, où il sera bientôt inhumé... terre elle-même remodelée et revivifiée depuis toujours par, justement, les vers de terre !

Cette personne rassemblant ce qui lui reste d'énergie pour "sauver" un vermisseau prend pour moi un autre sens. J'y vois plutôt, sortant de l'ordinaire, une scène de vie magnifiée encore par sa lenteur, son application, son engagement, son risque, sa bienveillance, son authenticité.

La vie souvent prend son sens non pas en faisant des choses extraordinaires, mais en faisant des choses ordinaires de façon extraordinaire.

Il en va de même, si possible, de nos accompagnements.

Jacques Gelé
bénévole accompagnant

JALMALV

Jusqu'à La mort accompagner la vie.

Association loi 1901
reconnue d'utilité publique.

Siège social de JALMALV Loire-Océan :

1, rue d'Angleterre
44000 NANTES
Tél./fax : **02 51 88 91 32**
E.mail : Jalmalv.lo@wanadoo.fr

Siège social de la fédération JALMALV :

132, rue du faubourg St Denis
75010 Paris
E.mail : federation.jalmalv@wanadoo.fr
Site : www.jalmalv.fr

L'équipe de Rédaction

- Responsable de publication : Marie Ireland
- Coordination, rédaction, mise en page : Jacques Gelé.
- Tirage : Alain Houget
- Distribution : Véronique Busson.

- Autres rédacteurs :
Les responsables de l'association... **et vous les adhérents!**

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos textes.

Contactez le : 02 51 88 91 32

Prochain bulletin, N°50 :
juin 2009

Distribution prévue vers le 15 - 20 juin.
Pour une bonne tenue du planning de parution, merci de proposer vos articles avant fin mai 2009.



Permanences

Les permanences ont lieu au local aux heures suivantes :

du **Lundi au vendredi**
de **9h à 16h**

INTERDIT ET TRANSGRESSION

La transgression de l'interdit nous ramène invariablement à la notion originelle de péché, de faute car dans la tradition dont nous sommes issus l'interdit est d'origine divine ; c'est Dieu qui le pose dans le jardin d'Eden et Eve, la femme qui, la première, transgresse la loi du Père. Sa désobéissance va entraîner des conséquences considérables dans les trois religions monothéistes, soumission, obéissance aveugle et sans concession qui seront autant d'exacerbations de la pulsion de mort. L'humain, dès lors qu'il aura payé de sa désobéissance la perte du paradis se verra soumis à de nombreux interdits, dont certains sont fondateurs et se révéleront structurants, tandis que d'autres, s'exerçant sur les pulsions même de vie finiront par conduire à la névrose, voire à la folie.

Ainsi nos sociétés se sont édifiées sur la culpabilité, le rachat, l'expiation. La douleur, à travers les mortifications, les croisades, les bûchers et autres autodafés, les renoncements et les privations y furent, durant de longs siècles érigée comme seuls moyens d'accéder à la rédemption ; la peur de la faute demeure si présente que de nos jours encore l'interdit demeure ce qu'il fut à l'origine : un ordre que l'on ne transgresse à aucun prix. La loi du père demeure, immuable, aussi puissante et réductrice, tant elle renvoie impérativement au meurtre, symbolique s'entend, du père et à l'angoisse de castration que celui-ci sous-tend.

La puissance des déterminismes profondément enfouis dans l'inconscient demeure évidente et le passage à l'acte remettrait en cause jusqu'à nos lois dont la République n'a pu s'empêcher de puiser les sources dans une tradition si lointaine maintenant et pourtant toujours aussi présente et pesante. Il me semble que, de temps à autre, transgresser l'interdit est une forme de courage empreint d'humanité et d'une grande liberté ; car il y a dans le refus de transgresser une peur, une violence qui ne fait que révéler la douloureuse incapacité du passage à l'acte. Transgresser la loi du père revient à se reconnaître homme à son tour, dans tout ce que l'homme peut avoir de bon, de généreux, de fort, de compatissant, d'humain et de fragile : c'est assumer la transgression en toute connaissance de cause ; c'est dire : " je suis passé outre car, en tant qu'homme, je me dois d'obéir aux valeurs de la vie, de l'amour, de la fraternité et que je ne puis abandonner mon semblable au carcan de l'obéissance "

Il y a une vingtaine d'années, un bébé de sept mois mourait de faim dans l'appartement de ses parents près de Nantes. Tout l'immeuble l'avait entendu hurler de longs jours et de longues nuits, les services sociaux avaient signalé le cas et le dossier dormait sur le bureau du procureur. On était en Août, la France était en vacances. La nouvelle de sa mort a fait l'effet d'une bombe et je me suis exclamée sur mon lieu de travail : "si j'avais su, j'y serais allée avec un serrurier pour m'occuper du bébé". La réponse est tombée, unanime, implacable : "C'est interdit, tu ne peux pas rentrer comme cela chez les gens". Même au prix de la vie d'un enfant ?

Marie Ireland

Ou en sommes nous début 2009 ?

Il y a un an, dans ces mêmes colonnes, je vous disais que l'équipe, avec ses sept bénévoles formés, était prête à recevoir les personnes en deuil qui le souhaitent et à animer des groupes, mais que les appels étaient en diminution ; situation qui se retrouvait dans d'autres associations Jalmalv ainsi que dans l'association " Vivre son deuil " qui a le même type d'activité que nous.

Cette situation n'a pas, en un an, évolué sensiblement.

Toutefois, en 2008 les appels sont en très légère augmentation (35 appels contre 32 en 2007).

Le dix-neuvième groupe a eu sa dernière réunion en juillet ; le vingtième groupe a débuté en avril pour se terminer en fin d'année ; le suivant a débuté en octobre ; et nous espérons bien lancer le prochain groupe d'ici deux à trois mois.

Changement, en 2008, d'animatrice pour nos réunions de supervision ; Jocelyne, qui accompagnait déjà l'équipe deuil jeunes, s'occupe également de nous et nous en sommes très satisfaits.

En 2009, nous allons poursuivre nos actions de communication, avec une idée nouvelle découverte dans une association Jalmalv du centre de la France et que nous allons essayer de mettre en pratique : Il s'agit de passer de temps en temps, à la fin des annonces de décès, une information indiquant les diverses associations susceptibles d'aider les personnes en deuil.

On ne s'adresse pas aux familles des personnes dont on annonce le décès, mais on constate que les annonces de décès sont très lues, et le résultat, dans l'association qui utilise ce mode de communication, est positif.

Charles Henri de St. Julien

CHALEUR HUMAINE

Traversant le parc, j'ai croisé un vieux chien perclus de rhumatismes et le poil terne. Il avait du mal à suivre son maître.

Comprenant sa détresse, le maître s'est arrêté sur un banc. Le chien s'est alors assis à ses pieds, serré contre sa jambe et a tourné la tête vers lui. Il était impossible de ne pas ressentir une grande complicité dans leurs regards croisés.

Celui du chien en fin de vie, cherchant un peu de chaleur humaine et de compassion. Celui du maître qui sentait venir le moment de se séparer de son vieux compagnon.

Pourquoi est-il si difficile aux humains de comprendre le besoin d'accompagnement des personnes âgées ?

Roger Saintpierre

Le difficile dialogue entre le "laisser mourir" de l'éthique palliative et le "faire mourir" des partisans de l'euthanasie achoppe souvent sur la notion de "dignité humaine". Nous en avons déjà parlé récemment dans le LIEN (N° 46) sous la plume de Jacques Ricot. Il est intéressant d'avoir plusieurs éclairages de cette approche et vous trouverez ci-dessous un résumé s'appuyant sur une conférence de Marc Zarrouati, président d'honneur de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT).

Les droits de l'homme et la dignité humaine

2008 marquait le 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La dignité constitue le premier aspect introduit dans la déclaration des droits de l'homme : " Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. "

C'est en raison de sa dignité que l'homme peut prétendre à des droits. Cependant, une idée nouvelle apparaît, celle de « famille humaine ».

A- La dignité :

Cette notion complexe n'est pas définie dans la déclaration et semble aller de soi. Elle peut être définie à partir des travaux de Kant qui, constatant l'existence de deux types de choses, celles avec prix et celles sans prix, dit que celles sans prix sont dignes. Donc, l'homme qui n'a pas de prix, est digne.

L'être humain doit être considéré comme une fin et non comme un moyen. Ce n'est pas un outil, on ne peut le faire sien et on doit le considérer comme autre.

L'instrumentalisation serait de considérer l'autre comme devant obligatoirement obéir à ses propres demandes. Or, on peut demander un service tout en sachant que l'autre peut répondre comme il le veut, qu'il y peut résister.

En fait, la définition de la dignité est donnée en négatif, c'est ce qui n'a pas de prix.

Le sacrifice s'oppose à l'instrumentalisation.

Sacrifier c'est produire, fabriquer du sacré à partir d'un acte engageant qui révèle que quelque chose, non réductible à l'animalité ou à la vie biologique, en moi et en l'autre, vaut plus que la vie.

Ici, le sacrifice s'entend au-delà de la souffrance physique, de l'aspect doloriste. Il est bien compris lorsqu'il ne mutile pas ou n'altère pas l'intégralité.

La notion de " ce quelque chose en moi et en l'autre qui n'est pas que de l'ordre de l'animalité " se retrouve en fait dans de nombreuses traditions antiques autres que judéo-chrétiennes qui, en disant que l'homme est créé, affirment l'existence d'un lien entre l'homme et une divinité ou un demiurge : l'homme ne relève pas que de la biologie, de la zoologie.

Ainsi, dans les traditions mésopotamiennes, l'homme est-il fabriqué par un demiurge ou des divinités à partir de terre glaise et de plusieurs éléments qui ne relèvent pas que de la terre. Dans la Bible, l'homme résulte d'un mélange entre la terre et le souffle de Dieu et est créé à son image.

Cette notion se retrouve dans les traditions grecques. Dans Antigone de Sophocle : Antigone enterre son frère au nom de lois non écrites, divines, et donne sa vie pour un cadavre, pour qu'il soit enterré, car en tant qu'humain, il est digne - donc non réductible à un objet - et ne peut subir le sort réservé aux cadavres d'animaux.

Pour les anthropologues et les archéologues, dans l'évolution de l'humanité, ce qui distingue le passage du singe à l'homme c'est le critère phénoménologique qu'est le rite d'enterrement des morts. L'enterrement est une façon de soustraire ce qui était homme et qui est devenu objet au monde des instruments (nourriture, abris pour les abeilles...)

En résumé :

La dignité c'est quelque chose au delà de la vie : Elle ne s'impose pas. Elle doit être reconnue. Elle est un invariant dans l'humanité. Elle est révélée par un acte : le sacrifice (processus de production de la valeur) de quelque chose qui tient à cœur.

suite page 4

JOURNÉE DES PAYS DE LOIRE DE SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Jeudi 23 avril 2009

Cité des Congrès de Nantes

Thème :

Domicile-institutions
Vers une meilleure
complémentarité

Cette journée fera le point sur l'état des lieux des organisations de soins en Pays de Loire, ainsi que des conditions pour un maintien à domicile réussi.

Différents stands sur ces thèmes ainsi que des ateliers sont prévus.

Notre association interviendra lors de l'atelier suivant :

"Accompagnement de la vie quotidienne : soutien psychosocial au domicile, place des bénévoles."

Pour plus de renseignements :
s'adresser au local ou sur le site
www.e-mer-gence.fr

OSONS UNE POINTE D'HUMOUR

Un vieux monsieur est hospitalisé pour passer des examens de routine. On lui a retiré ses prothèses dentaires, il ne peut plus mastiquer, tout juste sucer des bonbons.

Un infirmier passe pour voir si tout va bien et voit sur sa table de nuit un plat de cacahuètes. Pour nouer le dialogue, il demande au monsieur s'il peut se permettre d'en prendre quelques-unes.

- "Vas-y mon petit'gars, sers-toi."

Le lendemain, la même scène se reproduit :

- "Ne te gênes pas mon pti't'gars,

prends-en autant que tu veux".

Le troisième jour, l'infirmier gourmand de cacahuètes hésite :

- Vous êtes sûr que je peux les finir?

- Vas-y donc, prend ce qui reste.

L'infirmier prend la dernière poignée de cacahuètes et la bouche encore pleine ajoute :

Ha! elles sont très bonnes vos cacahuètes. Je vous remercie beaucoup.

Alors le vieux monsieur lui précise :
Ça m'a fait plaisir mon petit'gars, mais tu sais, elles étaient encore bien meilleures lorsqu'elles étaient enrobées de chocolat."

B- Témoigner de la dignité, c'est le faire par un acte, un engagement dans une action qui a de la valeur pour soi, ce qui donne du prix à ce pourquoi l'action est engagée.

Chez les Grecs, la dignité est vue au plan politique : le fait d'occuper une charge publique (Platon). On fait passer le bien commun devant ses propres intérêts ou désirs.

L'homme est au service de quelque chose qui dépasse son animalité. Pour Aristote, l'homme participe à la cité. Ainsi, la dignité est-elle "participer à la vie de la cité".

Chez les Grecs : la dignité c'est ce qui permet à la société de ne pas traiter les autres comme des moyens mais comme des fins, c'est aussi les moyens donnés aux personnes pour exercer leur citoyenneté.

Cet aspect est peu exercé en France (élections de temps en temps qui laissent le pouvoir aux élus pour plusieurs années) alors qu'il l'est beaucoup plus en Suisse (référendums très fréquents).

Exercer la citoyenneté, c'est aussi payer, respecter, écouter l'autre et payer un tribut parce que on ne veut pas vivre ce que la société veut imposer.

C- Dignité - Droits - Fraternité - Famille humaine :

La dignité ne concerne que ceux qui sont "hommes" (les hommes libres chez les Grecs et non les esclaves).

L'humanité forme une famille : la famille des hommes.

Dans la tradition judéo-chrétienne, l'histoire d'Élie et de la femme de Sarepta (la femme - non juive et par conséquent d'un autre peuple que celui d'Élie - fait confiance à Élie) illustre cet aspect. En effet, dans cette histoire, en période de famine et alors qu'il ne lui reste plus rien qu'un petit reste de farine et d'huile à manger avant de se laisser mourir de faim, la femme de Sarepta accepte de partager sa maigre pitance avec cet homme, Élie, hirsute et miséreux, étranger et sorti du désert... car elle le considère comme un homme.

Nous sommes face à une situation où le sacrifice est révélateur de valeur à l'égard de quelqu'un qui se situe au delà des limites assignées (Ici c'elle du peuple car Élie appartient à un autre peuple).

Un miracle apparaît. Le miracle n'a d'intérêt que parce qu'il est signe que quelque chose d'important se déroule. Ici, c'est la confiance de la femme dans Élie.

Ce texte porte la marque d'une extension de la dignité d'un homme à tous les hommes : Élie, miséreux, pauvre, porte en lui l'image de Dieu.

La même notion d'extension du périmètre des humains est évoquée : Jésus se présente comme frère de tous les hommes. Le fait que l'homme soit créé par Dieu rend l'homme frère. En ce sens, le judéo-christianisme peut être considéré comme à l'origine de la notion de "famille humaine", alors que ce n'est pas le cas des autres pensées antiques.

Cependant, la déclaration universelle des Droits de l'homme n'est pas la conséquence du Christianisme. Le triptyque Dignité - Droits - Famille humaine n'est pas évident en soi mais il fait sens pour les chrétiens.

La notion de dignité attachée à l'homme est une notion ancienne et universelle. Celle qui l'est moins, c'est celle de la définition de qui est homme et qui ne l'est pas....

Anne Salathé, psychologue
avec la complicité de
A Brisset, A-Marie Letourneux
et Sylvette Poulet-Goffard

ENVIE DE LIRE...

BEST LOVE ROSIE

(Nuala O'faolain) Ed. Sabine Wespieser.
Roman lumineux et plein d'humour, de tendresse : avoir 50 ans , serait-ce la chance de notre vie? Le moment de la restitution miraculeuse ? Être enfin son meilleur ami? Cela a un prix : approcher la solitude, accepter le regard des autres, se remettre en question..... Alors découvrez Rosie et sa tante Min, les tribulations que lie la complexité d'un amour maternel non dit.

OÙ ON VA, PAPA?

(Jean -Louis Fournier) Ed. stock
Récit d'un père qui sent que le temps presse, et qui écrit à ses deux enfants handicapés pour leur dire des choses qu'il n'a jamais exprimées, peut-être des remords : " je n'ai pas été un très bon père... Je voudrais essayer de parler de vous avec le sourire. Vous m'avez fait rire, et pas toujours involontairement." Il y a de la tendresse, de l'humour, de la souffrance, de la révolte, de l'acceptation, de l'humanité.

Dominique von Krause

Maintenant en bibliothèque :

"**La maladie a-t-elle un sens?**" de Thierry Jansen.

Ce Chirurgien devenu psychothérapeute porte un regard nouveau et pertinent sur nos maladies en explorant "sens biologique" et "sens symbolique". Une autre façon de penser la maladie comme la médecine.

CONNAÎTRE JALMALV

Fin 2008 et début 2009, présentation de notre association à :

- **AFPA** (Association de formation professionnelle des adultes) de ST Herblain dans le cursus de formation des élèves ADVF (Assistant de vie familiale).
- **IFSO** (Institut de formation santé de l'Ouest) de La chapelle sur Erdre auprès des élèves aides soignantes.
- **MFR** (Maison Familiale et Rurale) à Aigrefeuille sur Maine auprès d'élèves "BEP Services aux personnes" et "CAPA Services en milieu rural".
- **MFR** de Carquefou, auprès d'élèves "Auxiliaire de vie sociale".
- **FORUM Parents-Ados** CCAS de Ste Luce sur Loire.

SENSIBILISATION

Un stage de sensibilisation a eu lieu fin janvier. quatorze candidat(e)s potentiels vont ainsi, si tout se passe bien, venir grossir les rangs des bénévoles en 2010.

IMPORTANT

Certaines de nos subventions sont en lien avec le nombre de nos accompagnements, en quelque sorte avec le niveau de notre "activité et utilité sociale". Or cette activité ressort de l'examen de nos statistiques, il est donc important que chaque bénévole se préoccupe de bien remplir et faire suivre à la responsable, Danièle Boucher, ses feuilles de statistiques.

Rappelons que ces feuilles sont disponibles au local mais qu'elles existent aussi sous forme numérique pour être transmises par messagerie. Pour ces deux cas se renseigner au secrétariat sur le mode de fonctionnement.

Merci aux bénévoles pour cet effort de suivi.

PAIX A NOS CENDRES

Il n'est plus question de partager les cendres d'un défunt entre plusieurs membres de la famille comme cela se pratique parfois.

Le texte de loi sur la législation funéraire ne prévoit que deux solutions : les cendres seront, dans leur totalité, soit conservées dans une urne (Columbarium, caveau familial, **mais pas au domicile d'un particulier**), soit dispersées (forêt, mer, pelouse de la maison... ou jardin du souvenir).